

Conseil Municipal de Montjoux
Extrait du compte-rendu de la séance du 11 juin 2018

Subvention association « Jours de Fête » :

Monsieur le Maire rappelle que les assiettes et les couverts de la salle des fêtes appartiennent à l'association « Jours de Fête », cette association propose la mise à disposition de ce matériel aux locataires de la salle. Cela pose des problèmes d'organisation et de dérangement de dernière minute pour les membres de l'association.

Aussi, Monsieur le Maire propose de racheter à l'association « Jours de Fête » les assiettes et couverts, et que la commune gère leur mise à disposition aux locataires.

Le prix convenu est de 300 €, moyennant le versement d'une subvention exceptionnelle.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,
APPROUVE le versement d'une subvention d'un montant de 300 € à l'association Jours de Fête,
DIT que les crédits sont inscrits au compte 6574,
AUTORISE le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de cette décision.

Point sur les Espaces Publics :

Monsieur le Maire fait le point sur la première tranche d'aménagement des espaces publics.

Les travaux concerneront le hameau de la Paillette.

L'équipe de maîtrise d'œuvre a présenté l'Avant-Projet.

Le premier chiffrage s'élève à environ 171 000 € de travaux (prévus en 2019).

L'AVP a été présenté en « pré-CETOR » avec visite sur place des techniciens du Département.

Il a également été présenté mercredi 6 juin à Corinne MOULIN et André GILLES, conseillers départementaux.

La présentation officielle au CETOR aura lieu le mercredi 27 juin.

Informations / Questions diverses :

- Le vide-grenier organisé par l'association des parents d'élèves « la Route du Lez » aura lieu dimanche 17 juin.
- Le tirage au sort des jurés d'assises aura lieu à la mairie de La Bégude de Mazenc le mardi 19 juin à 18h, Mme Patricia VIOLET s'y rendra avec un exemplaire de la liste électorale.
- L'assemblée générale du CAUE de la Drôme se tiendra mardi 19 juin, Monsieur le Maire ne pouvant s'y rendre, il souhaiterait y être représenté, car la thématique des espaces publics va être abordée.
- Le dernier Conseil d'Ecoles aura lieu également mardi 19 juin, Madame Claire CHASTAN y représentera la municipalité.
- Voirie : Monsieur Christian ALAIZE informe l'assemblée de la dangerosité que représente l'eau stagnante sur la route départementale 330 à hauteur du Moulin, et notamment suite aux pluies abondantes de ces derniers jours. Il sera demandé aux services du Département de créer un fossé pour évacuer cette eau.
- Demande des habitants du Vieux Village : certains élus ont été sollicités à plusieurs reprises fois pour l'installation d'une ou deux poubelles aux alentours de l'église et de la placette St Etienne, afin de limiter les débris jetés au sol.
- Panneau d'information : La Communauté de Communes Dieulefit-Bourdeaux souhaite implanter sur la commune un panneau « multi usages » comportant des informations sur le territoire à destination des touristes.
- Les deux sonnettes sans fil installées à la mairie et à l'école dans le cadre de la mise aux normes d'accessibilité handicapée fonctionnent mal, ces équipements doivent être remplacés.
- Plantations : Monsieur Jean-Paul TERROT souhaite planter quelques arbustes dans les haies et quelques cyprès supplémentaires au cimetière. Des boutures issues du jardin communal seront utilisées pour les haies.
- Bâtiment dangereux : Monsieur Gilles FLORIS interpelle l'assemblée sur le problème de l'immeuble en ruine au passage de Lusset (maison Riahle) et de sa dangerosité, notamment avec les fortes pluies subies ces dernières semaines. Monsieur le Maire prendra à nouveau contact avec le propriétaire.
- Vente des terrains au Serre de Turc : la Déclaration Préalable de division parcellaire a été acceptée, le bornage va avoir lieu. La commune a eu confirmation par le Receveur que la vente ne sera pas soumise à TVA. Un des terrains va faire l'objet d'un compromis de vente, et plusieurs visites ont eu lieu sur place pour les autres terrains.
- Divagation des chiens : La factrice effectuant la tournée sur le vieux village s'est plainte à la mairie du comportement de deux chiens errants. Le dossier est connu du Conseil Municipal qui va faire un rappel au propriétaire.
- Le grillage de la Station d'Épuration de Montjoux a été endommagé par un tiers identifié au cours de l'été 2017. L'assurance va être relancée concernant ce sinistre.